

Cette année encore, le contexte national et international nous bouscule dans nos vies et nos quotidiens. Un nouveau conflit vient d'éclater sur notre planète. Le meurtre d'un enseignant à Arras nous rappelle la période durant laquelle la France a été victime d'attentats terroristes.

Notre territoire lozérien n'est pas en première ligne de ces violences, mais, nous devons rester vigilants et promouvoir le vivre ensemble.

Ce bulletin municipal permet de vous informer sur l'actualité de la commune. Vous pouvez également retrouver toutes ces informations sur le site internet de la commune. Cet outil de communication est régulièrement actualisé. Il vous permettra de suivre la vie municipale, les conseils municipaux, les démarches administratives à effectuer, la vie de la communauté de communes, et des informations qui vous faciliteront, je l'espère, la vie au quotidien.

Il est indispensable de s'adapter aux contraintes sociales et financières, d'anticiper certaines d'entre elles et de permettre à notre commune de rayonner en assurant la meilleure qualité de vie à chacun. C'est le sens de notre action actuellement avec la réhabilitation de l'école/mairie. Ce chantier tient son planning et sera « hors d'eau » mi décembre. La première phase (école maternelle) doit être disponible à la rentrée des vacances d'hiver 2024. La fin du chantier est prévue en septembre 2024

La salle polyvalente va être aussi concernée par des travaux qui doivent débuter en mars 2024 (12 mois de travaux). Moins visible, mais indispensable, la régularisation des captages publics d'alimentation en eau potable est un enjeu important. Ces ouvrages réalisés pour la plupart entre 1945 et 1998, se trouveront ainsi remis en état, préservés et pérennisés pour le long terme.

Le 16 octobre, s'est tenue une réunion publique dédiée à l'éclairage public, mettant en « lumière » les évolutions possibles notamment en lien avec l'extinction nocturne. Cette réunion a eu pour objectif de répondre aux questionnements de la population tout en prenant en compte les enjeux économiques et de biodiversité.

En 2023, la commune de Saint-Étienne-du-Valdonnez, a vécu au rythme de nombreuses manifestations avec les fêtes votives, concerts, trail, lotos, concours de pétanque, de belote, soirée pains et pizzas et autres thèmes, cabaret, marché de Noël, la chasse aux bonbons d'Halloween... Ces activités sont le fruit d'initiatives diverses avec l'appui constant et les encouragements de la municipalité.

Un grand merci aux associations, à leurs bénévoles.

Je tiens une nouvelle fois à remercier les services municipaux pour leur implication dans la vie quotidienne de notre commune et la réalisation des projets municipaux.

Merci aux élus pour leur collaboration, leur soutien dans les divers dossiers de notre action municipale.

Alors que les fêtes de fin d'année approchent, je souhaite vivement qu'elles vous apportent des moments de bonheur et de quiétude.

Très bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Benoît MALAVAL

Adressage

Les adresses normalisées ont été attribuées à chaque habitation de la commune par délibération du 28 mars 2022. Chaque propriétaire a dès lors été informé du libellé de sa nouvelle adresse qu'il a pu retrouver sur son dernier avis de taxe foncière. Les plaques et panneaux de rue ont été posés ; la plupart des numéros individuels ont été délivrés mais uniquement pour les maisons du bourg (les quelques rares retardataires sont invités à se manifester)

Dernière minute : La numérotation des immeubles des hameaux est désormais elle aussi entérinée et les numéros correspondants sont disponibles. Les propriétaires peuvent venir les retirer aux services techniques de la commune et les fixer sur l'un des murs de leur habitation pour bénéficier de tous les bénéfices associés.



Aire de jeux

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, notre commune s'est engagée dans un projet au travers de la signature de la Charte des Polliniz'acteurs. Cet engagement fait suite à deux années de travail du Réel et de ses adhérents sur le terrain, au contact des collectivités, citoyens, jardiniers, agents techniques et publics scolaires. Concrètement, grâce à un large travail de sensibilisation, d'écoute, de concertation et à des études scientifiques menées à l'échelle du Valdonnez, l'engagement des différentes parties a permis d'aboutir à la création de lieux accueillants pour les pollinisateurs, à la mise en œuvre de pratiques. Basé sur les préconisations du Plan National d'Actions « France, Terre de Pollinisateurs » le projet Polliniz'acteurs vise à transformer le cercle vicieux du déclin des abeilles sauvages en un cercle vertueux de conservation de ces dernières. Il tend à offrir le gîte et le couvert aux pollinisateurs du Valdonnez et permet à chacun d'agir à son échelle et avec ses moyens. C'est ainsi que, sur notre commune, un partenariat avec l'école a eu lieu pour l'aménagement d'un espace verger à côté de l'aire de jeux du village.

L'intervention de différents acteurs (CAUE pour l'élaboration du plan, le Parc national des Cévennes pour la découverte des différents pollinisateurs, le Réel pour la création d'abris à insectes, les agents communaux pour les plantations) a permis aux enfants de l'école de mener à bien ce projet.



Régularisation des captages

Fin 2018, le conseil municipal a engagé la procédure de régularisation des cinq captages d'alimentation en eau potable de la commune destinés à la consommation humaine ; enjeu majeur de santé publique. A noter qu'au plan national comme local, le calendrier des régularisations défini par la loi n'a jamais été respecté ; s'agissant de la Lozère, près de 100 captages sur plus de 900 ne sont toujours pas régularisés.

La phase technique, conduite en collaboration avec la SATEP, structure relevant du Conseil départemental de la Lozère, a été entérinée par l'élaboration d'un recueil de toutes les données disponibles incluant entre autres les conclusions du rapport de l'hydrogéologue agréé ; la commune est alors entrée depuis mai 2022 dans la phase administrative pilotée par l'Agence Régionale de Santé. Cette seconde phase devrait s'achever en 2024 à l'issue de l'enquête d'utilité publique puis de l'arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique les travaux nécessaires, l'instauration des périmètres de protection et autorisant enfin le prélèvement des eaux en vue de l'alimentation humaine.

Au stade actuel, la commune s'attache à faciliter le dialogue entre les différents intervenants et donc anticiper, autant que faire se peut, les éventuelles difficultés liées aux futures prescriptions édictées concernant entre autres la protection physique des captages, la réglementation des activités notamment agricoles, les éventuelles interdictions d'activités, les obligations de remise en état ou encore les acquisitions de parcelles.

Et le conseil municipal n'oublie pas que l'un des leviers essentiels pour fluidifier la procédure est la mobilisation et la réactivité affichée des élus dans les différentes phases de la procédure afin de raccourcir au maximum les délais.

A l'issue de la régularisation, la ressource en eau et le patrimoine que constituent les ouvrages réalisés pour la plupart entre 1945 et 1998, se trouveront ainsi remis en état, préservés et pérennisés pour le long terme. L'objectif étant aussi de continuer à distribuer une eau naturellement potable aux abonnés.

De plus, compte tenu du transfert imposé par la loi de la compétence « Eau et assainissement » à la Communauté des communes du Mont Lozère à compter de janvier 2026, le conseil municipal était très attaché à remettre des équipements conformes à tous égards.

Sur le plan financier, l'investissement global pourrait atteindre 500.000€ dont une large part devrait être prise en charge par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le Conseil Départemental de la Lozère ; le solde étant supporté à titre obligatoire par le budget annexe « Eau et Assainissement » de la commune.

Les travaux

Montmirat

Une instabilité de la falaise surplombant une habitation à Montmirat ayant été constatée, une étude a été menée par les services de l'État et des préconisations en ont découlé. Les travaux de confortement par mise en œuvre de tirants et de grillage ont ainsi sécurisé l'habitation concernée par ce risque.

Rénovation énergétique des biens locatifs communaux

Une démarche entreprise avec Lozère énergie a conduit la commune à équiper certains logements de systèmes de chauffage plus performants. Poêles à granulés pour les logements au-dessus de l'ancien commerce et pour le logement au-dessus de la maison médicale. Chaudière à granulés à l'ancienne école de Pruneyrolles. En complément, l'ensemble des huisseries sera remplacé à Pruneyrolles et aux Laubies.



Les Laubies

Des infiltrations d'eau dans les garages et la chaufferie des logements communaux ont nécessité des interventions au niveau des acrotères effrités par les assauts des intempéries. Ils ont été remplacés, et les relevés d'étanchéité refaits à neuf.

À la demande des habitants, des **dispositifs ralentisseurs ont été installés** afin de réduire la vitesse des véhicules nombreux en période estivale à se rendre au lac de Barrandon. Ceux-ci sont démontés pour la période hivernale pour faciliter les opérations de déneigement.

Les employés communaux ont également réalisé la mise en œuvre de béton fibré aux Laubies hautes.

La pose de 6 passages canadiens aux Laubies est terminée.

Travaux de voirie

Le programme annuel s'est concrétisé par **l'application d'un enduit de surface sur le chemin de la Combe, et d'une construction de chaussée sur l'impasse en bout de la place du Ferradou sur le village de Varazoux.**

A Saint Étienne, la traverse de la Parro a fait l'objet d'une **réfection complète en enrobé.**

Des chemins sont aussi régulièrement refaits.



Four de Varazoux

Début octobre, des travaux de rénovation du four à pain de Varazoux ont débuté.

Ces travaux doivent permettre d'une part, de sauvegarder le patrimoine local et d'autre part, d'entretenir un lieu de vie et d'animation sociale.



Réserve d'eau de Varazoux

Des défauts d'étanchéité ayant été constatés au niveau de la membrane, une réfection du dispositif s'imposait. Après une reprise des talus et du fond de forme de la réserve avec renforcement de la couche de protection sous membrane, celle-ci a été remplacée pour une parfaite étanchéité.

Le portillon a fait place à un portail plus large, permettant un accès plus aisé pour nos services de secours en cas de besoin.



Rénovation des places du village

Attendus par tous, les travaux de réaménagement des places de la mairie et de l'église viennent de se terminer. La création de trottoirs et la matérialisation de passages protégés contribueront à la sécurité des piétons pour autant qu'ils ne soient pas encombrés de stationnements même brefs.

L'aire stabilisée permettra à nos boulistes de se mesurer en toute quiétude, même tard le soir grâce à l'éclairage à commande manuelle mis en place à cet effet. Prochainement, un local sera installé à l'arrière du transformateur pour le rangement du matériel nécessaire à l'organisation des concours de pétanque et autres activités.

La zone de parking a été rationalisée, un emplacement est réservé afin de recevoir à terme une borne de recharge pour véhicules électriques.

Notre fontaine s'est vu offrir une cure de rajeunissement dont elle avait bien besoin et a maintenant belle allure avec son pourtour en pavés granit.

Ces travaux ont peut-être causé quelques gênes aux riverains et usagers malgré les efforts des entreprises qui doivent être félicitées pour la qualité de leur prestation et le respect des délais.

Les autres travaux réalisés

- Enrochement sur le chemin de Bassy
- Canalisation du réseau eaux pluviales à Ventailhac

Réhabilitation de l'école et de la mairie

Le projet de réhabilitation de l'école et de la mairie a débuté en juillet 2023. Les travaux visent à réhabiliter le rez-de-chaussée, l'étage et les combles du bâtiment mais aussi créer un volume supplémentaire pouvant accueillir notamment la classe maternelle et le dortoir. Ces travaux permettront aussi de créer une nouvelle cantine pouvant accueillir les 80 élèves qui déjeunent quotidiennement ainsi qu'une 6^{ème} classe. Côté mairie, une salle municipale et des bureaux seront aussi créés.



Pour l'échéancier, dans une première phase, la classe maternelle devrait pouvoir intégrer ses nouveaux locaux après les vacances d'hiver. La phase terminale des travaux est prévue en septembre 2024.

Ces travaux ont aussi amené quelques contraintes, déménagement de la mairie, de la classe maternelle, de la cantine. Enseignantes, personnel communal, enfants et parents ont su s'adapter. Et la rentrée s'est bien déroulée pour les six classes et les 87 élèves. (5 classes de l'école et l'unité externalisée d'enseignement avec ses 5 élèves).

Le montant des travaux est estimé à 966 000€. La commune va apporter un auto-financement de 253 000 € soit environ 25% du projet.

Pose de la première pierre de l'extension de l'école et de la mairie.

Un soutien financier fort du département et de l'État avec la présence de Monsieur Castanet, Préfet de la Lozère et de Madame Sophie Pantel Présidente du Conseil départemental de la Lozère (23 août 2023).



Visite d'Olivier Sichel, Directeur général délégué de la Caisse des Dépôts et Directeur de la Banque des Territoires Échanges et séquence orientés sur le programme EduRénov dans la commune de Saint Étienne du Valdonnez avec la visite de l'école primaire et la signature du prêt permettant sa rénovation (7 septembre 2023).



Éclairage public

Une réunion publique consacrée à la gestion de l'éclairage public était organisée lundi 16 octobre à la salle polyvalente. En ouverture, le maire a fait une présentation générale du projet notamment au regard de l'extinction nocturne et de la volonté d'associer les habitants aux décisions qui seront prises. L'objectif étant de répondre aux besoins de la population tout en prenant en compte les enjeux de biodiversité.

Chacun dans son domaine, Richard Scherrer du Parc national des Cévennes (PNC) et Sébastien Rol, du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement (SDEE) de la Lozère ont ensuite exposé les aspects plus techniques entre intérêt environnemental et sobriété énergétique.

Le principe envisagé consisterait à programmer l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit pour réduire la pollution lumineuse dans le contexte actuel de très forte hausse du coût de l'énergie ; idée associée à l'achèvement de la rénovation des équipements engagée depuis plusieurs années. Le coût de cette réalisation s'établirait à 24 000 € incluant le remplacement des neuf points lumineux non conformes encore actifs sur un total de 235 pour l'ensemble du territoire communal. Le financement pourrait être assuré par une participation du SDEE de 50 % augmentée d'une éventuelle subvention de l'État et naturellement par la ressource pérenne que constituerait les économies de consommation générées (soit 4 000 € annuel sur la base des éléments actuels).

Le public, que la municipalité aurait souhaité plus nombreux, a participé activement au débat qui a suivi en évoquant des situations précises tels les horaires d'extinction à retenir lors des épisodes neigeux ou à l'occasion des festivités organisées en soirée. Des réponses claires et argumentées ont été apportées par les intervenants dans nombre de cas.

Les différentes options possibles seront naturellement examinées par le conseil municipal avant la mise en place effective qui ne devrait intervenir qu'au printemps 2024 sachant que le dispositif retenu évoluera nécessairement au vu des retours d'expériences.

Viabilité hivernale

Les conditions météorologiques particulières de l'hiver entraînent la mise en place d'un dispositif spécifique pour assurer le maintien de la circulation, appelé viabilité hivernale.

Sur les voies communales, le déneigement est géré avec différentes solutions permettant de répondre au plus vite aux aléas climatiques . Le Gaec de la Borie (Vincent) à la Borie , le Gaec du Roucal (Boiral) à la Bazalgette , le Gaec de Balduc (Fayet) à Varazoux et les agents communaux interviennent sur notre commune et cela en fonction d'une répartition géographique.



Coup de jeune pour la salle polyvalente

On connaît tous l'utilité de la salle polyvalente, nombre d'entre nous y ont des souvenirs, fêtes familiales, festivités, lotos, arbres de Noël, activités sportives ...

Après plus de 35 ans d'utilisation, elle avait bien besoin d'une rénovation. Lancé en mars 2024, le chantier durera dix mois. Charpente et murs seront conservés, tout le reste sera rénové : sol, toit, isolation, sanitaires. La commune en profite pour créer une cuisine et une dépendance pour des réunions. Le bâtiment sera également mis aux normes d'accessibilité.

Quant aux panneaux photovoltaïques posés en toiture, l'électricité produite sera consommée in situ et redistribuée aux autres infrastructures communales. Afin de financer cette réhabilitation nécessaire mais onéreuse, la mairie a pu compter sur les subventions de l'État, de la région Occitanie et du conseil départemental de la Lozère. L'infrastructure participera ainsi au dynamisme territorial en s'ouvrant à l'accueil de manifestations départementales.

Le montant des travaux est estimé à 980 000€. La commune va apporter un auto-financement de 343 000 €.



Centre de secours du Valdonnez

Le 23 août 2023, Monsieur Castanet, Préfet de la Lozère et de Madame Sophie Pantel, Présidente du Conseil départemental de la Lozère sont venus à la rencontre des sapeurs-pompiers mobilisés en DIP au sein du CIS de St-Étienne-du-Valdonnez.



Tourisme

Au pied du Mont Lozère, l'étang de Barrandon offre la possibilité d'une pêche familiale et d'un lieu de détente. Les truites sont produites en Lozère.

Au printemps, un circuit pédestre faisant le tour du lac a été mis en place. Deux kilomètres de découverte avec une signalétique très pédagogique.

Ce projet a été mis en place par le Pôle pleine nature du Mont Lozère.



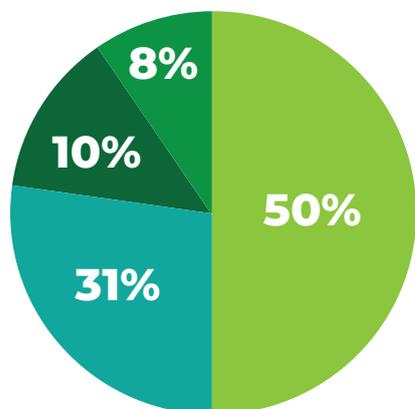
Quelques chiffres

En 2023, comme depuis le début du mandat, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition applicables aux calculs des impôts locaux.

► ANNÉE 2023	TAUX COMMUNE DE ST-ETIENNE DU VALDONNEZ	TAUX MOYEN DÉPARTEMENTAL LOZÈRE
Taxe foncière bâtie	34,87%	45,65%
Taxe foncière non bâtie	155,41%	195,90%
Taxe d'habitation	7,40%	15,00%

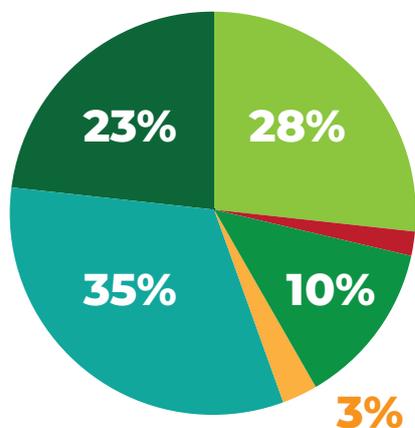
Le compte administratif de la commune pour l'année 2022, dressé par le responsable du Service de Gestion Comptable de Langogne, a été adopté à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 24 mai 2023. Les principales données de la section de fonctionnement sont synthétisées ci-après :

RECETTES - ANNÉE 2022



- Dotations et participations
- Produits du domaine et vente
- Impôts et taxes
- Produits divers location

DÉPENSES - ANNÉE 2022



- Charges de gestion courante
- Charges de personnels
- Résultat
- Charges diverses
- Participations
- Charges financières

A noter que le montant de l'autofinancement brut (résultat) qui correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses, traduit une gestion rigoureuse des finances de la commune. Cet excédent de l'ordre de 173 000€ a permis d'abonder le budget d'investissement pour assurer, sans recours à l'emprunt, les travaux réalisés en 2022 pour un montant d'environ 550 000€ (Bâtiment La Poste, Aménagement route du moulin bas, Travaux de voirie, etc ...)

Par ailleurs, au cours des 3 dernières années, vos élus ont travaillé sur de nombreux dossiers administratifs qui ont permis l'allocation de subventions pour un montant proche de deux millions d'euros. Ces fonds permettront de financer au mieux les investissements communaux en réduisant là encore le recours à l'emprunt.

État civil depuis le 1^{er} janvier 2022

- 22 Naissances
- 2 Mariages
- 9 Décès

Brèves

- Après 25 ans de service en tant qu'agent technique, Noël Berthomieu a fait valoir ses droits à la retraite. Noël a reçu la médaille d'honneur communale, échelon argent.
- Après 30 ans de service en tant qu'agent des écoles, Nicole Cavagna a fait valoir ses droits à la retraite. Nicole a reçu la médaille d'honneur du travail, échelon vermeil.



AGENDA

2023

8 décembre	APE St-Etienne - Marché de Noël à la salle polyvalente
9 décembre	Auberge du Col - Marché de Noël

2024

21 janvier	Repas des aînés de la commune
26 janvier	Cérémonie des Vœux du conseil municipal
2 février	FR Le Bramont Concours de Belote
11 février	Amicale de pompiers : Loto
13 février	FR Langlade/FR Le Bramont/FR Lanuéjols/FDFR48 = Soirée Contes et rencontres à Langlade
16 février	FR Langlade/FR Le Bramont/FR Lanuéjols/FDFR48 = Soirée Contes et rencontres à Lanuéjols
02 mars	APE St-Etienne : Carnaval
03 mars	FR Le Bramont : Trail de Bassy
10 mars	Club Les 3 Vallées : Loto
15 mars	Amicale des pompiers : Belote
30 mars	APE St-Etienne : Opération gâteaux Hyper U
31 mars	APE St Etienne + Auberge O'Brams : Chasse aux œufs
Courant mai	Association Eole : Manouls à Varazoux
03 mai	APE St-Etienne : Opération pizzas
1 juin	FR Le Bramont : Marche gourmande (parcours à définir)
2 juin	FR Le Bramont Vide grenier
Mercredis de juillet/Aout	FR Le Bramont : Pétanque sur la place du village
05 juillet	Association Eole : Fête « Les Fadas de Balduc »
06 juillet	Association Eole : Marche
6 et 7 juillet	Fête aux Laubies
12-13-14 juillet	FR Le Bramont : Fête votive place du village
09 Aout	Club Les 3 Vallées : Loto gourmand
06 septembre	Association Eole : Pains/pizzas à Varazoux
23 novembre	FR Le Bramont : Concours belote
24 novembre	FR Le Bramont : Loto de Noël